

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

25700 Valentigney

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION



sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE



sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME



sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN



sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON



sur ma commune :

MODÉRÉ

4 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)



sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS



sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Valentigney

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRI du Doubs et de l'Allan

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI du Doubs et de l'Allan a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 24/05/2000

Date d'approbation : 27/05/2005

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : TRI de Belfort-Montbéliard

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 90DREAL20160001



DDRM : DDRM25

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Risque d'inondation sur Valentigney

9 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

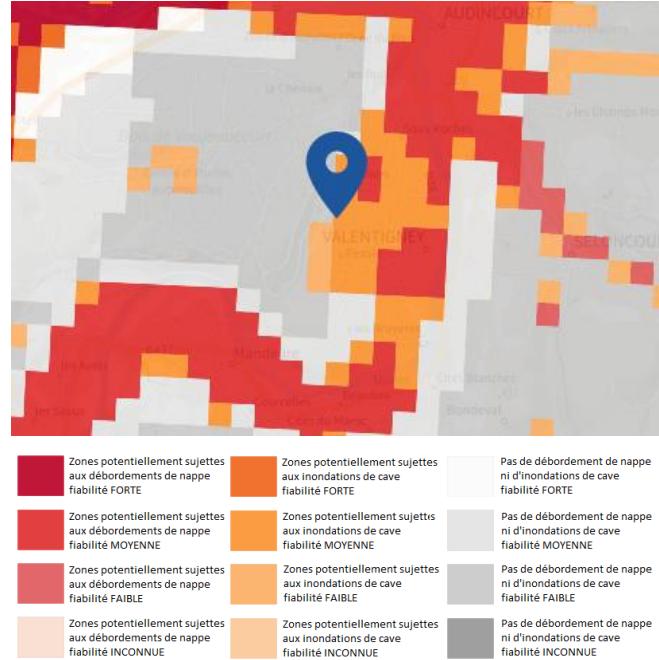
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1804348A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/01/2018	15/02/2018
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE0000045A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/10/1999	26/02/2000
INTE9900161A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/02/1999	02/05/1999
INTE9400642A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/07/1994	31/01/1995
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/02/1990	23/03/1990
INTE8800166A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/03/1988	13/08/1988
NOR19830621	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/05/1983	24/06/1983
NOR19830513	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	18/05/1983

Risque de remontées de nappe sur Valentigney

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

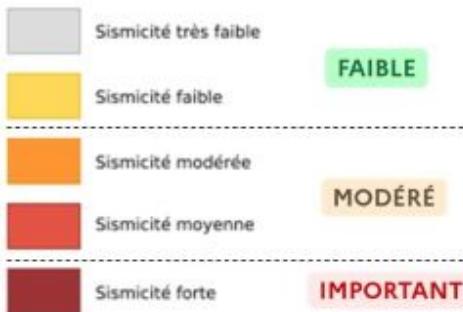
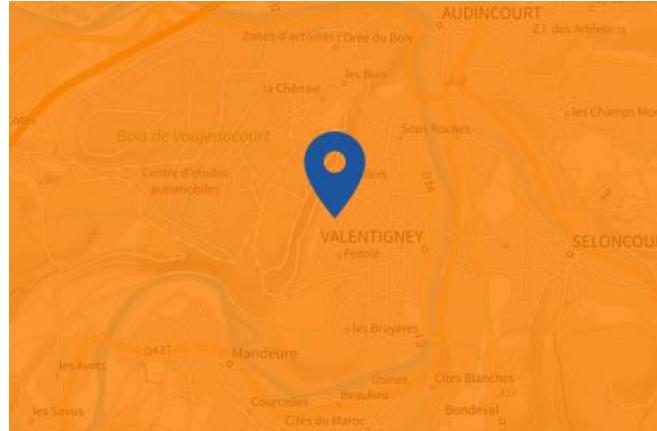
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

Risque de séisme sur Valentigney

Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : DDRM25

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Séisme



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.
Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Valentigney

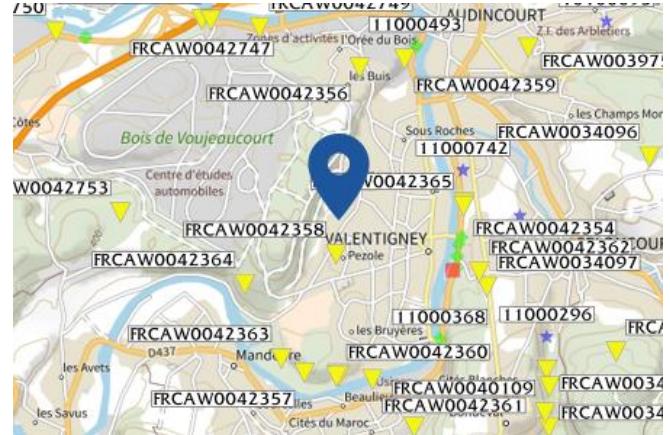
Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



- | | | | |
|--|---|--|--|
|  Cave |  Carrière |  Naturelle |  Indéterminée |
|  Galerie |  Ouvrage Civil |  Ouvrage militaire |  Puits |
|  Souterrain |  Glissement |  Erosion des berges |  Effondrement |
|  Coulée |  Eboulement | | |

Informations détaillées :

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1243393A	Mouvement de Terrain	10/10/2012	13/01/2013
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Valentigney

 Risque sur la commune MODÉRÉ

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Faible Modéré Important

Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2415881A	Sécheresse	01/01/2023	02/07/2024

Risque radon sur Valentigney

Risque sur la commune MODÉRÉ

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



 Faible  Modéré  Important

Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon moyen : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **2/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Valentigney

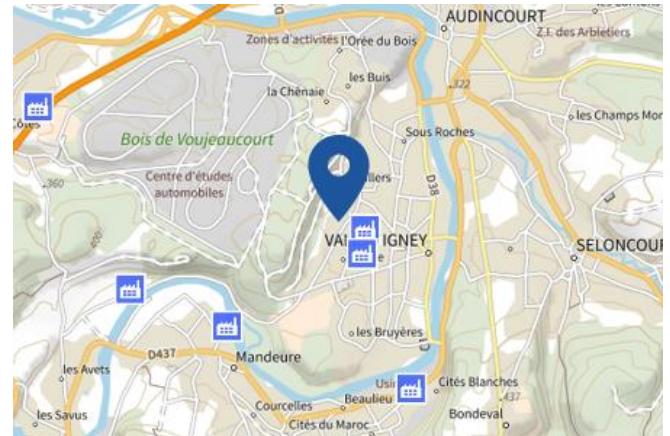
Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



-  Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique
-  Usine Seveso seuil haut
-  Usine Seveso seuil bas
-  Usine non Seveso

Informations détaillées :

2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
WESSLER	Non Seveso
TECHNIQUES SURFACES REW	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Valentigney

 Risque sur la commune CONCERNÉ

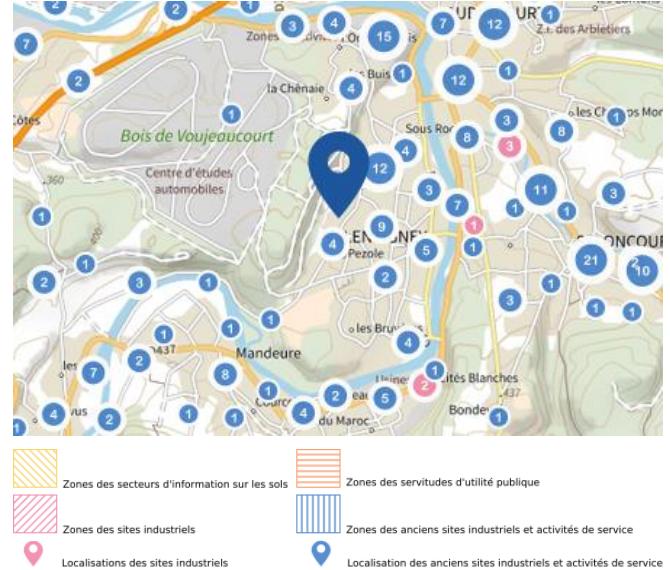
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Valentigney

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

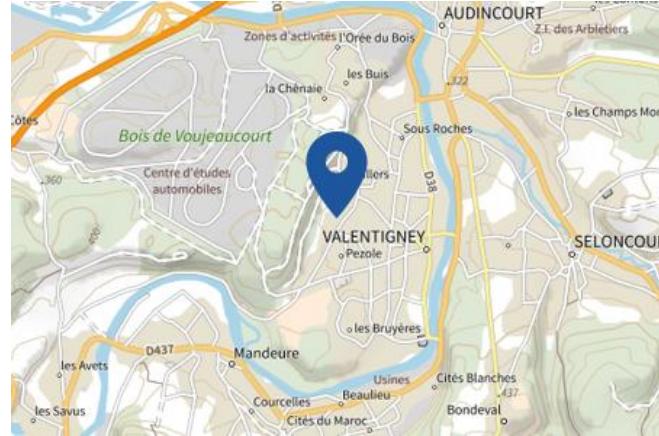


Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.
Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Risque rupture de barrage sur Valentigney

Risque sur la commune CONCERNÉ

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : DDRM25

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

7 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11000338	Chute de blocs / Eboulement	
11000343	Chute de blocs / Eboulement	Lieu-dit « Le Banot ».
11000368	Chute de blocs / Eboulement	
11000394	Chute de blocs / Eboulement	
11000395	Chute de blocs / Eboulement	
11000493	Chute de blocs / Eboulement	Lieu dit ""Sous-Les-Roches""
11000604	Glissement	

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

13 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
FRCAW0042354	naturelle	Grotte de la RD 437 n°2
FRCAW0042355	naturelle	Grotte du Boyau
FRCAW0042356	naturelle	Entonnoir des Combottes
FRCAW0042357	naturelle	Grotte de la Baume
FRCAW0042358	naturelle	Grotte de Pézole
FRCAW0042359	naturelle	Grotte de Sous Roche
FRCAW0042360	naturelle	Grotte des Araignées
FRCAW0042361	naturelle	Grotte des Chauves-Souris
FRCAW0042362	naturelle	Gouffre du Bannot
FRCAW0042363	naturelle	Grotte de la Tortue
FRCAW0042364	naturelle	Grotte Iris
FRCAW0042365	naturelle	Boyau de la RD 437
FRCAW0042366	naturelle	Grotte du Boyau

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000851201	FAURECIA SYSTEMES D'ECHAPPEMENT et FUJI AUTOTECH France	En cours
SSP000829701	PEUGEOT JAPY	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

79 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3845352	Décharge	En arrêt	
SSP3845348	Décharge	En arrêt	
SSP3845312	Garage	En arrêt	
SSP3845193	Vente et réparation automobile	En arrêt	
SSP3845190	Transport	Indéterminé	
SSP3845177	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP3845168	Transports	En arrêt	
SSP3845164	Transformateur	Indéterminé	
SSP3845158	Transformateur	Indéterminé	
SSP3845154	Transformateur	Indéterminé	
SSP3845149	Transformateur	Indéterminé	
SSP3845145	Transformateur	En arrêt	
SSP3845139	Transformateur	Indéterminé	
SSP3845135	Transformateur	Indéterminé	
SSP3845130	Transformateur	Indéterminé	
SSP3845127	Transformateur	Indéterminé	
SSP3845121	Transformateur	Indéterminé	
SSP3845117	Récupération des déchets	Indéterminé	
SSP3845111	Transformateur	Indéterminé	
SSP3843516	Transformateur + abattoir	Indéterminé	
SSP3843501	Atelier de Charpente métallique,	En arrêt	
SSP3843499	Commerce de détail	Indéterminé	
SSP3843497	Dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3843495	Garage	En arrêt	
SSP3843493	Atelier de carrosserie et peintures	En arrêt	
SSP3843489	Carrosserie - peinture - réparation	Indéterminé	
SSP3843395	Usine d'outillage	Indéterminé	
SSP3843232	Garage	Indéterminé	
SSP3843223	Garage	Indéterminé	
SSP3843220	Garage	Indéterminé	
SSP3843090	D.L.I. pour chauffferie	Indéterminé	
SSP3843088	D.L.I. pour chauffferie	Indéterminé	
SSP3843086	D.L.I. pour chauffferie	Indéterminé	
SSP3842926	Découpage - Emboutissage - Tôlerie	Indéterminé	
SSP3842799	Pressing	En arrêt	
SSP3842796	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3842794	Entretien et réparation de véhicules	Indéterminé	
SSP3842792	Composants pour l'automobile	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3842752	Pressing	Indéterminé	
SSP3842750	Atelier de sablage et métallisation	En arrêt	
SSP3842738	Station-service	En arrêt	
SSP3842657	Carrosserie avec application de peinture	Indéterminé	
SSP3842363	Fabrication de plastiques	En arrêt	
SSP3842362	Garage	En arrêt	
SSP3842361	Transformateur	Indéterminé	
SSP3842360	Garage, station-service Total, dépôt de	Indéterminé	
SSP3842358	Condensateur - Distribution d'énergie	Indéterminé	
SSP3842353	Fabrication de pièces automobiles	Indéterminé	
SSP3842232	Mécanique industrielle, anc. Fabrication	Indéterminé	
SSP3842231	DLI	Indéterminé	
SSP3842230	Dépôt de ferrailles	En arrêt	
SSP3842229	Carrosserie	En arrêt	
SSP3842228	Garage	En arrêt	
SSP3842227	Traitements des métaux	Indéterminé	
SSP3842226	Tôlerie	En arrêt	
SSP3842225	Dépôt de vernis	Indéterminé	
SSP3842224	Chaufferie au fuel	Indéterminé	
SSP3842223	Centre technique de Belchamp	Indéterminé	
SSP3842222	Atelier de menuiserie	En arrêt	
SSP3842221	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3842220	Atelier de carrosserie-peinture	En arrêt	
SSP3842219	Atelier de polissage des métaux	En arrêt	
SSP3842218	Garage	Indéterminé	
SSP3842217	Garage	En arrêt	
SSP3842216	Fabrication de haut-parleurs	En arrêt	
SSP3842215	Travail des métaux	En arrêt	
SSP3842214	Garage	En arrêt	
SSP3842213	Fabrication de pièces détachées	En arrêt	
SSP3842212	Ateliers municipaux, anc. Accessoires	En arrêt	
SSP3842211	Menuiserie	Indéterminé	
SSP3842210	Station-service	En arrêt	
SSP3842209	Menuiserie	En arrêt	
SSP3842208	Dépôt de ferrailles	En arrêt	
SSP3842207	Décapage et dégraissage de pièces	En arrêt	
SSP3842206	Menuiserie	En arrêt	
SSP3842205	Garage	En arrêt	
SSP3842204	Fabrication d'équipements et de	En arrêt	
SSP451180	LIENDLY PATRICK (GARAGE)	En arrêt	
SSP449800	TRANSVAL	En arrêt	



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation
OU IDENTIFIEZ un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- REPÉREZ les endroits où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide
- FIXEZ les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H avec les objets et articles essentiels
- FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité de votre bâtiment



Pendant les secousses

- ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT
- NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- EN VOITURE, NE SORTEZ PAS et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- RESTEZ ATTENTIF : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

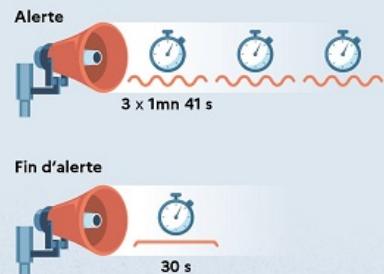
QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr